

trie et du Commerce soient aussi valables que ceux qui le sont par le CNR?

**M. Gauvin:** Non, monsieur.

**Le président:** Je crois que M. Armstrong a une remarque à formuler à ce sujet.

**M. Armstrong:** Je pense que M. Gauvin a fait ressortir l'élément important, à savoir que même si les membres du Conseil du trésor décident des allocations globales, ils ne se permettent pas de porter un jugement scientifique sur le contenu de la recherche.

**Le sénateur Grosart:** En fait, ils le font. Vous ne pouvez vous cacher qu'ils le font. Le secrétariat du Conseil du Trésor note tous les articles selon les preuves que nous avons recueillies ici.

**M. Armstrong:** Je peux seulement dire, monsieur, que j'ai dû avoir une chance inouïe au cours de mes nombreuses années dans l'administration des crédits de recherche fédéraux, parce qu'ils n'étaient disposés qu'à dire «Oui» ou «Non», et non à remettre en question le jugement que le Gouvernement tient, comme l'a mentionné M. Gauvin, de ses propres experts.

**Le sénateur Grosart:** Je suis d'accord avec vous. Je dis seulement que la décision vitale c'est le «Oui» ou le «Non». C'est une décision tout à fait scientifique; la décision de ne pas accorder de crédits au ING fut une décision d'ordre scientifique faisant partie du problème de la politique scientifique canadienne.

**M. Armstrong:** Entièrement d'accord. La suggestion de notre mémoire, à laquelle vous avez eu l'amabilité de faire allusion, entend que le jugement porté sur le domaine des affaires urbaines, jugement dont dépend le «Oui» ou le «Non» final, relève d'un organisme extérieur au Gouvernement fédéral. Il doit relever d'un organisme extérieur qui intéresse les autres niveaux du gouvernement et aussi par exemple l'industrie privée et les partenaires du projet principal, de façon à recueillir l'opinion de tous ceux qui veulent spontanément la formuler mais ne peuvent s'approcher tant soit peu du Conseil du Trésor.

**Le sénateur Grosart:** Je ne conteste pas ce point de vue. Je dis simplement que c'est exactement ce que vous avez en ce moment. Il se peut que votre institution en particulier, extérieure au gouvernement, n'obtienne pas ce qu'elle désire, mais nombre d'autres institutions semblables obtiennent de l'argent. Vous décrivez donc une situation qui est un fait et l'on nous répète inlassablement qu'elle ne donne pas satisfaction. L'OECD prétend que ce n'est pas juste; alors tous de revenir nous dire «Nous devrions avoir ceci». Mais moi je vous répète «C'est exactement ce que nous

avons». Qu'est-ce qui ne va pas? Nous savons qu'il y a quelque chose, mais quoi donc? Qu'allons-nous mettre à la place?

**M. Armstrong:** Je crois qu'une plus grande communication entre les organismes chargés de formuler un jugement permettrait un bien meilleur fonctionnement du système. C'est une des raisons pour lesquelles nous insistons beaucoup dans notre mémoire sur les services de communication. Personne ne veut faire ce qui est déjà fait; personne ne veut faire d'omission. Mais ces deux erreurs se produisent à cause du manque de communication de ce genre dans la plupart des sciences, et en tout cas dans notre domaine.

**Le sénateur Grosart:** La communication n'est qu'un aspect du problème: lorsque vous avez l'échange de données, il faut encore procéder à l'évaluation de la valeur comparative de ces différentes données, ce qui nous ramène au point de départ. Je vois sourire M. McTaggart-Cowan. Lui et moi avons déjà discuté de tout ceci en détail, et je pense que nous y reviendrons encore sous peu.

**M. Lloyd:** J'aimerais m'expliquer en tant qu'homme de science plutôt qu'en tant que président du Conseil d'administration de l'Institut d'études arctiques. Je suis géographe, mais je dois souvent remplir les fonctions de scientifique des sciences humaines et des sciences naturelles pour aborder le problème de l'obtention de crédits de recherche. C'est exact que les spécialistes en sciences naturelles reçoivent généralement des octrois raisonnables, mais que les spécialistes en sciences humaines, ce dont vous avez sûrement déjà entendu parler, sont moins et peut-être même pas assez favorisés.

**Le sénateur Grosart:** Sauf que ce ne sont pas les spécialistes en sciences naturelles qui nous le disent.

**M. Lloyd:** Non. Et vous prêtez peut-être trop souvent l'oreille aux spécialistes en sciences naturelles. L'autre problème, c'est que lorsque vous abordez un secteur, comme les études arctiques, auquel n'appartient aucun sénateur, et dont l'influence sur le monde est très faible, ce secteur se retrouve le dernier en liste des allocations de crédits.

Il y a environ 15 ans, la *Carnegie Corporation* de New York accorda des octrois conjoints à l'Institut d'études arctiques et à l'Université McGill qu'elle versa en argent américain, provenant de ses fonds d'état. C'était, dans la mesure où nous pouvions en juger à l'époque, un moyen presque idéal d'assurer la formation de jeunes scientifiques compétents qui pourraient éventuellement travailler au gouvernement, dans l'industrie ou dans les universités. Ils décernèrent tout simplement environ 15 bourses de recherches